



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Coût des campagnes de l'Ademe

Question écrite n° 4872

Texte de la question

M. Jean-Philippe Tanguy interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur le coût détaillé de l'ensemble des campagnes de communication faites par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Cette agence de la transition écologique de l'État multiplie les campagnes de « sensibilisation ». À titre d'exemple elle a récemment fait une campagne de publicité visant à encourager les Français à planter un slip afin de vérifier la santé du sol. De plus, le 31 janvier 2015, l'Ademe a publié des recommandations expliquant à la population combien de jours porter ses vêtements avant de les laver en machine. Est-il sincèrement pertinent de rappeler aux Français, à l'aide de spots publicitaires très coûteux, de ne pas jeter ses déchets dans la nature ou de changer ses sous-vêtements tous les jours ? Dans un contexte de crise économique, l'État fait le choix d'investir l'argent des contribuables dans des campagnes profondément infantilisantes. Alors que l'on est en restrictions budgétaires et qu'il est soi-disant impossible de faire des économies auprès des agences de l'État, l'Ademe dispose d'un budget faramineux, à hauteur de 4,3 milliards d'euros pour l'année 2023, tout en bénéficiant d'une progression de 20 % de ses effectifs en six ans. L'État gaspille l'argent des Français en finançant une multitude d'agences qui poursuivent les mêmes objectifs et dont les initiatives, au-delà de leur utilité plus que relative, frôlent l'absurde. Il lui demande donc le détail des coûts de chaque campagne et comment il justifie une telle dépense.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Tanguy](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4872

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1483